



Syndicat des travailleuses et travailleurs des postes  
Section locale de Montréal

# CONVOCAATION

**Mercredi 28 juin 2023**

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**ÉDIFICE FTQ (MÉTRO CRÉMAZIE)**

565, boul. Crémazie Est (Montréal) 2e étage  
Stationnement situé au 545, boul. Crémazie Est, 4e sous-sol  
(Édifice Louis-Laberge)

**18 h 30 PRÉCISES**

N'oubliez pas de conserver votre coupon de stationnement pour le présenter au secrétariat à l'entrée de la salle

## **ORDRE DU JOUR**

- Ouverture de l'assemblée générale;
- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mai 2023;
- Demandes d'admission des nouveaux membres;
- Rapport mensuel du secrétaire-trésorier sur l'état de variation de la caisse générale du mois de mai 2023;
- Rapport de la réunion du Comité exécutif du 23 juin 2023;
- Rapport du Président – mandat 2019-2023;
- Résolutions;
- Démissions et mises en nomination des délégué(e)s syndicaux;
- Assermentation et prise en charge des dirigeantes et des dirigeants du Comité exécutif de la Section locale de Montréal pour le mandat 2023-2027;
- Affaires générales;
- Levée de l'assemblée.

**N.B.** Les membres désirant obtenir une libération syndicale sans solde pour assister à l'assemblée générale doivent contacter le confrère François Senécal au (514) 593-3953, poste 226. La demande doit être faite au moins 5 jours ouvrables avant l'assemblée.

**NOTA :** Seuls les membres en règle de la Section locale de Montréal présentant leur carte de membre du Syndicat des travailleuses et travailleurs des postes sont admis à l'assemblée. (Durée maximale : 3 heures, référence article 801 des règlements)

Syndicalement,

François Kirsch  
Secrétaire-trésorier  
STTP – Section locale de Montréal  
FK/mhl sepb-574